

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA

VOL. 20 N°5 OCTOBRE 2019



CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS :



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347

www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

Construction

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale



418 492-3492

Cell. : 418 714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska

Vie municipale

25 ANS DE DÉVOUEMENT À LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

Cela fait maintenant 25 ans qu'ils forment une équipe. Mychelle Lévesque, à titre de directrice générale, et Gilles A. Michaud, 23 ans conseiller municipal et maire depuis 2 ans.

Madame Lévesque assure la direction de l'administration municipale depuis juillet 1994. Fidèle au poste, Mychelle est une vraie passionnée par son travail. Elle aborde les dossiers et les problématiques avec beaucoup de positivisme et trouve toujours des solutions efficaces aux problèmes rencontrés. Madame Lévesque a toujours été heureuse de travailler pour la communauté kamouraskoise, elle qui peut accueillir la majorité des citoyennes et citoyens dans son bureau en l'appelant par son patronyme!



Madame Mychelle Lévesque, lors d'une remise de prix de reconnaissance 25 ans, au Colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec

Gilles A. Michaud, élu au conseil municipal de Kamouraska depuis novembre 1994, a été conseiller au siège #3 de 1994 à 2017. C'est en novembre 2017 que monsieur Michaud s'est présenté à la mairie de Kamouraska et qu'il y a

remporté les élections sans opposition. Il est proche des citoyennes et citoyens, pour qui il travaille toujours dans l'intérêt commun. Se voulant un homme rassembleur, il considère toujours important d'impliquer l'équipe municipale ainsi que les divers organismes dans l'élaboration des projets et dans le cheminement de ceux-ci.



Monsieur Gilles A. Michaud recevant un méritas pour ses 25 ans d'implication lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités, le 26 septembre dernier.

Une équipe qui travaille ensemble depuis 25 ans se démarque par sa complicité et son efficacité. Pendant toutes ces années, madame Lévesque et monsieur Michaud ont abordé plusieurs défis et opportunités qui se dressaient aux portes de la municipalité et ils les ont relevés avec brio, faisant de la municipalité de Kamouraska ce qu'elle est aujourd'hui.

L'équipe municipale et la population s'unissent pour vous remercier chaleureusement et vous souhaiter bonne continuité avec nous!

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
418 492-6523 poste 3 - developpement@kamouraska.ca
Nouvel horaire du bureau municipal :
du lundi au jeudi de 7h00 à 15h30
le vendredi de 8h30 à 15h30

Prochaine date de tombée:
15 novembre 2019

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:
Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall
Révision linguistique: Claude Langlais
Crédit photo couverture : Pierre Giard

Vie municipale

NOUVEAU PLAN SÉCURITÉ CIVILE

Après plusieurs mois de travail, la municipalité de Kamouraska a adopté son nouveau plan de sécurité civile lors de la séance publique du 9 septembre dernier. Ainsi, la Municipalité respecte l'exigence du gouvernement du Québec, qui oblige toutes les villes et municipalités d'avoir un plan de sécurité civile en vigueur pour la date butoir du 9 novembre 2019.

Les objectifs de ce plan sont :

- * de respecter les dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* mis en place par le Ministère de la sécurité publique;
- * d'identifier les aléas potentiels auxquels la municipalité est exposée ainsi que les populations et les biens plus vulnérables à ceux-ci sur le territoire;
- * de mettre en place des mesures permettant à la municipalité de réagir promptement à tout type de sinistre, et ce, en tenant compte des ressources locales ou grâce à l'établissement d'ententes.

Par ailleurs, ce plan se veut un document qui évoluera au fur et à mesure du développement de la démarche de planification de la sécurité civile. Il est appelé à se bonifier, et ce, tant en matière de connaissance des risques présents sur notre territoire que dans les quatre dimensions de la sécurité civile que sont la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

Exercice pratique en novembre

Les exercices ont pour but de mettre en pratique les mesures de préparation prévues pour répondre à un sinistre. Ceux-ci constituent l'un des seuls moyens de vérifier la fonctionnalité des mesures établies et d'en évaluer les forces et les faiblesses. En plus de représenter une source d'apprentissage essentielle, ils permettent d'apporter des correctifs qui peuvent être déterminants au moment d'un sinistre.

La Municipalité convoquera sous peu les membres du Comité en sécurité civile (employés municipaux et élus), ainsi que les citoyens qui ont donné leur nom le printemps dernier pour être bénévole lors d'un sinistre. Il s'agira d'un exercice de table, qui s'effectuera en salle. Il a pour but d'échanger sur une situation simulée, et ne requiert aucun déploiement de ressources sur le terrain.



Logo international de la sécurité civile

Ce logo, connu internationalement, identifie les personnes qui portent secours et les lieux d'hébergement d'urgence lors d'un sinistre. Il est formé d'un triangle bleu, symbolisant l'état d'équilibre, au cœur d'une surface orangée représentant l'état d'alerte.

TRAVAUX DANS LE STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Comme vous l'avez sûrement remarqué, les travaux de réaménagement du stationnement du centre communautaire/bureau municipal ont débuté! Ils s'échelonnent jusqu'à la mi-octobre.

Prenez-note que l'horaire d'ouverture du bureau municipal n'est pas affecté et que nous offrons toujours les mêmes services aux citoyens!



Vie municipale

NOUVEAU SITE WEB POUR LA MUNICIPALITÉ : UNE RÉALITÉ!

La municipalité de Kamouraska est très fière de vous présenter son tout nouveau site web! Vous y trouverez du contenu simplifié, une navigation intuitive et bien entendu un design accrocheur! Cette réalisation est le fruit du travail de Valérie Dumont et Benoit Randall, en collaboration avec l'entreprise Étincelle de Rivière-du-Loup.

Voulant tout d'abord servir d'outil d'information pour ses citoyens et ses visiteurs, on peut y découvrir au fil de ses pages tout ce que la Municipalité a à offrir. Que ce soit pour y trouver de l'information sur la vie municipale ou communautaire, ou pour se renseigner sur les commerces et services offerts, le nouveau site internet de la Municipalité deviendra rapidement, nous l'espérons, une ressource incontournable!

Prenez quelques minutes pour aller le consulter au www.kamouraska.ca. Bonne navigation!



Crédit photo : Étincelle

BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0

An advertisement for Robert Dionne & Fils. The background shows a red excavator and several yellow construction vehicles (loaders and trucks) parked outdoors. The text is overlaid on the image, listing services and contact information.

CarrXpert
Carrossier expert
KAMOURASKA

An advertisement for CarrXpert. The background is dark blue. The logo 'CarrXpert' is written in white with a yellow swoosh above it. Below the logo, the text 'Carrossier expert' is written in white on a yellow banner, and 'KAMOURASKA' is written in white below that.

Vie municipale

DÉVELOPPEMENT DE KAMOURASKA, EN BREF!

Développement de Kamouraska est l'organisme de développement du milieu kamouraskois. Il a été formé en l'an 2000 suite à une mobilisation de quelques citoyens désireux de travailler au développement de leur communauté. Depuis ce temps, plusieurs dossiers ont été accomplis par Développement de Kamouraska, par exemple, pour ne nommer que ceux-là : la mise sur pied du terrain de jeux, du journal communautaire La Marée montante, du bureau d'accueil

touristique accrédité par le ministère du Tourisme, la réalisation de diverses activités sociales, de nombreuses consultations populaires, l'élaboration et la mise en œuvre de plan de développement stratégique, un plan d'action sur la transformation alimentaire, la mise sur pied du Marché public de Kamouraska, etc.

Fier de sa notoriété au sein de la collectivité kamouraskoise, le conseil municipal a légitimé ce comité en

2011 en le désignant intervenant principal en développement au sein de la municipalité. À ce jour, sept citoyens siègent sur le conseil d'administration du comité de développement, dont l'un des sièges est réservé à un représentant municipal. La municipalité offre également un support technique et financier à Développement de Kamouraska.

PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT



Dans une zone MiA, R, V, P, H ou dans un site à protéger identifié au plan de zonage, nul ne peut abattre, endommager, ni détruire tout arbre d'un diamètre de 10 centimètres (4 po.) ou plus, mesuré à un mètre (1 m) au-dessus du sol, sur une propriété publique ou privée sans avoir obtenu au préalable un permis de la municipalité.

Un permis d'abattage peut être émis si au moins une des conditions suivantes est satisfaite:

- * si l'arbre est mort ou atteint d'une maladie grave;
- * si l'arbre est une cause de danger pour la sécurité du propriétaire ou du public;
- * si l'arbre constitue une nuisance ou une cause de dommages à la propriété publique ou privée;
- * si l'arbre constitue un obstacle à la construction, l'opération ou l'entretien d'un réseau d'infrastructures ou d'utilités publiques;

- * si l'arbre constitue un obstacle inévitable à une construction pour lequel un permis encore valide a été émis par la Municipalité ;
- * si l'arbre fait partie d'une des catégories suivantes soit : les érables argentés, les peupliers (toutes les espèces) et les saules (toutes les espèces sauf les arbustes)

Selon le cas, suite à un abattage, la municipalité pourra exiger du propriétaire le remplacement de l'arbre abattu par l'une de ces essences suggérées soit : érable à sucre, chêne, tilleul. Éviter le bouleau, l'érable de Norvège qui offrent moins de résistance.

Dans son plan d'implantation et d'intégration architecturale, la municipalité précise qu'il est important de conserver la végétation mature et les alignements d'arbres sur les propriétés privées et le long des voies d'accès et de circulation. De plus, les interventions visent à conserver au maximum les arbres et particulièrement les arbres matures, qui reflètent l'âge de la zone et contribuent à l'ambiance. Les arbres matures, morts, naturellement ou coupés lors de travaux, sont remplacés par des jeunes sujets de type identique ou équivalent de manière à recréer avec le temps l'ambiance de verdure qui existait auparavant.

Communautaire

BRAVO À DEUX ENTREPRISES D'ICI!

Ferme Drahoka : au sommet du palmarès des IPT au Canada

Francis et Sylvain Drapeau ont acquis la Ferme Drahoka de leurs parents Jean-Luc Drapeau et Gilberte Deschênes en 2000. Maxim, le fils de Sylvain, est sur la ferme depuis le printemps 2018 après une technique en productions animales faite à l'ITA de La Pocatière.

La dernière innovation à la Ferme Drahoka est la construction d'une étable froide sur litière accumulée en octobre 2017. Un beau bâtiment fonctionnel, lumineux et confortable pour les génisses, les taures et les vaches taries. Les allées d'alimentation sont nettoyées une fois par jour et l'aire de couchage, une seule fois par année. Le plafond est recouvert d'un filet de pêche fait sur mesure pour éviter les problèmes d'oiseaux. Une idée bien du coin !

Les Drapeau respirent ce bonheur tranquille des gens qui se passionnent pour ce qu'ils font. Mais sous cette tranquillité se cache une belle motivation de ne jamais lâcher pour atteindre ses objectifs !



Source texte et photo : Valacta.com

Ferme Régika : titre de Jeunes agriculteurs d'élite du Canada, section Québec.

Simon Michaud et Mylène Bourque, deux producteurs de lait et de céréales, remportent le titre de Jeunes agriculteurs d'élite du Canada, section Québec.

Simon a progressivement intégré l'entreprise familiale des Michaud à sa sortie de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière en 2001. La Ferme Régika possède 250 têtes et 170 hectares en cultures.

Finalistes

Le couple a reçu les honneurs à l'occasion du gala du Concours des jeunes agriculteurs d'élite du Canada, section Québec, qui s'est tenu le 27 août à Saint-Hyacinthe.

Mylène et Simon concourront pour le titre national lors de la grande finale pancanadienne qui se tiendra à Fredericton au Nouveau-Brunswick, en décembre prochain.



Source texte et photo : La Terre de chez nous

Socio-culturel

CERCLE DES FERMIERES DE KAMOURASKA



Déjà l'automne est à nos portes! Le Cercle des Fermières de Kamouraska reprend ses activités pour l'année. Des ateliers sont offerts les 1er, 2ème et 3ème mercredis de chaque mois en après-midi de 13h à 15h, le deuxième étant consacré à la réunion mensuelle. Couture, tricot, dentelle, etc. sont à l'étude ; à suivre dans la Marée montante. Si tu es intéressée par un ou plusieurs ateliers, pour les non-membres deux ateliers sont offerts gratuitement.

Pour plus de renseignements : Hélène Pelletier 418-492-2844.

Une page Facebook est accessible : Les petites mains de Kamouraska Cercles des Fermières de Kamouraska.

20 ANS DE « LA MARÉE MONTANTE » : APPEL À TOUS!

Lors de la prochaine édition du journal « La Marée montante », nous soulignerons les 20 ans d'existence de votre journal local préféré. Nous faisons appel à vos anecdotes, photos, réflexions, souvenirs... bref, tout ce qui concerne l'histoire du journal ou de son évolution au cours des ans.

Aussi, si vous avez en main des anciens numéros dont vous aimeriez vous départir, nous sommes preneurs!

Pour nous envoyer vos textes ou photos, communiquer avec Valérie Dumont à l'adresse administration@kamouraska.ca

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables
professionnels agréés

LL Avec vous, là où ça compte TT

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télé. : 418 492-9640

www.mallette.ca



76, AVENUE MOREL, G0L 1M0 | 418 308-0739

Prenez du bon temps chez Côté Est! Pour en savoir plus sur nos services, consultez notre site internet : www.cote-est.ca



provigo 
ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry
Saint-Pascal-de-Kamouraska
Québec, G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1034
Fax: 418 492-1035
Courriel: alimentationlg@bellnet.ca

Faites votre provigo, si vite, si bon... www.provigo.ca

COMMÉMORATION DE L'INCENDIE DE LA CÔTE-DU-SUD

Alors que l'armée britannique assiège Québec durant l'été 1759, Wolfe décide d'envoyer un régiment incendier la Côte-du-Sud. Commandées par le major Scott, les troupes amorcent l'incendie à la hauteur de Kamouraska le 9 septembre 1759. On estime que près d'un millier de bâtiments seront brûlés entre Kamouraska et Cap-Saint-Ignace.

Afin que cet évènement marquant de notre histoire ne sombre pas dans l'oubli, le Musée régional de Kamouraska a souligné, le samedi 7 septembre dernier, l'incendie de la Côte-du-Sud. À cette occasion, un monument commémoratif a été dévoilé.

Nous sommes heureux d'avoir pu compter sur la présence de monsieur Gaston Deschênes, en tant que président d'honneur. Monsieur Deschênes est titulaire d'une maîtrise en histoire de l'Université Laval, et a fait carrière à l'Assemblée nationale. Il a publié de nombreux ouvrages, dont *L'Année des Anglais* et *Les Voyageurs d'autrefois sur la Côte-du-Sud*.

Bravo aux artistes *Illustration et graphisme Marie-Hélène Bochud* et *Martin Bochud*, ébéniste de Mont-Carmel pour la réalisation du monument! Et merci à ceux qui étaient présents, pour votre participation!



QUATRIÈME SOUPER SPECTACLE BÉNÉFICE POUR LE MUSÉE RÉGIONAL

Pour une quatrième année le Musée régional de Kamouraska organise un souper spectacle bénéfique. Ce souper gastronomique et festif comprendra plusieurs spécialités de notre région. Au menu : entrée de fromage, rilette et merrine. Le plat principal est composé d'une fondue et son trio de viandes et de crevettes, salade landaise et baguette. Pour terminer, tartelette rustique, douceur au chocolat, thé et café.

Comme l'an dernier, un spectacle de danse orientale sera présenté par la troupe Fleurs d'Isis de Kamouraska et il y aura tirage de plusieurs prix de présence.

Cette activité de financement se tiendra le samedi 19 octobre 18h00, à la salle communautaire de Kamouraska. Le coût du billet est de 35\$ par personne et les tables peuvent accueillir 10 personnes.

Réservez vos places en communiquant avec le Musée au 418 492-9783.

Au nom du Musée, je vous remercie de l'encourager et au plaisir de vous rencontrer le 19 octobre!

Anik

Socio-culturel

UNE ALLIANCE ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES ET LE CENTRE D'ART DE KAMOURASKA



Le Centre d'art de Kamouraska s'allie au Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent pour dynamiser l'offre culturelle aux usagers des bibliothèques régionales. Deux initiatives infiltreront les bibliothèques dès le mois d'octobre : une expérience de réalité virtuelle, ainsi que des laissez-passer permettant un accès gratuit aux expositions du Centre d'art.

L'expérience de réalité virtuelle «Après le feu»

Produite par le Centre d'art de Kamouraska, l'expérience de réalité virtuelle «Après le feu» a été développée dans un souci de faire découvrir la poésie à différents publics. Ce court film met en images les mots de l'écrivain Jean-Philippe Chabot, de Rimouski. Ce film est librement inspiré de l'exposition «Les Berçantes», du collectif Les Incomplètes, qui est présentée jusqu'au 14 octobre au Centre d'art de Kamouraska.

Grâce à un nouveau partenariat avec le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, «Après le feu» sera accessible dès cet automne dans toutes les bibliothèques du Bas-Saint-Laurent munies d'un casque d'écoute de réalité virtuelle, et ce jusqu'en juin 2020. Jacques Côté, directeur général du Réseau : «Le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent est très heureux de présenter pour la première fois un contenu en réalité virtuelle créé dans notre région dans les bibliothèques de son réseau. Cette présentation démontre clairement une vision d'avenir remarquable du Centre d'art de Kamouraska! ».

Des laissez-passer à emprunter dans les bibliothèques du Kamouraska

Dès octobre, des laissez-passer à l'effigie du Centre d'art de Kamouraska seront distribués dans les comptoirs de prêt de toutes les bibliothèques de la MRC de Kamouraska. Ces laissez-passer, valides en tout temps durant la période d'ouverture du Centre d'art, permettront aux usagers d'avoir un accès gratuit à l'exposition en cours. À l'instar des livres, les abonnés des bibliothèques pourront emprunter un laissez-passer, puis le rapporter à la bibliothèque une fois la visite effectuée. «Avec cette initiative, le Centre d'art de Kamouraska vise à faciliter l'accès à l'art contemporain pour toute la population du Kamouraska. De plus, en s'associant au réseau de bibliothèques de la région, le CAK reconnaît l'importance indéniable de ces lieux de diffusion culturelle chez nous», souligne Pierre Giard, président du CAK.

Dès le 1er octobre, des laissez-passer seront disponibles aux bibliothèques

des municipalités suivantes : Saint-Joseph-de-Kamouraska, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-André-de-Kamouraska, Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Pascal, Kamouraska et La Pocatière. Au cours des semaines suivantes, des laissez-passer seront disponibles dans les huit autres bibliothèques du Kamouraska.

Les partenaires et collaborateurs

Ces nouvelles alliances sont possibles grâce au soutien financier de l'Entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et du ministère de la Culture et des Communications du Québec. De plus, les collaborateurs ayant participé à la production de la vidéo «Après le feu» sont : Véronique Drouin (réalisation), Louis Lahaye Roy (narration), Catherine Duval (figuration), Éric Proulx de la Semelle Verte (direction photo), Simon Croz de Wazoom Studio (conception sonore et post-production), Sébastien Beaulieu (assistance technique) et Anthony Francoeur-Vallière (musique).

POUR VISITER L'EXPOSITION EN COURS

LAISSEZ-PASSER

VALIDE EN TOUT TEMPS
DURANT LA PÉRIODE D'OUVERTURE

POUR 5 PERSONNES MAXIMUM

AU CENTRE D'ART DE KAMOURASKA!
111, avenue Morel
Kamouraska (Qc) G0L 1M0
1 418 492-9458
www.centredartkamouraska.ca

Entente de développement culturel
MRC de Kamouraska Québec

LAISSEZ-PASSER

Socio-culturel

UN PETIT MOT DE LA BIBLIO...

Les nombreux efforts de nos bénévoles portent fruits, la salle jeunesse prend forme et se refait une beauté. Merci à tous ceux et celles qui ont offert de leur précieux temps lors de nos activités de financement.

D'ailleurs, le calendrier 2020 de la bibliothèque sera disponible sous peu dans différents commerces du village ainsi qu'à la bibliothèque, au coût de 5,00\$. Des images sublimes de Kamouraska à offrir ou à s'offrir.

La participation et l'engouement pour ce beau projet nous pousse à lancer le concours d'images pour la version de notre calendrier 2021. Faites parvenir vos clichés (photo, dessins, peinture,...) au biblio.kamour@crsbp.net. Bonne chance à tous!

Le comité de la bibliothèque



Desjardins

Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska

Socio-culturel

RETOUR SUR L'ENCAN 2019 DU CENTRE D'ART DE KAMOURASKA

Le 24 août dernier se tenait la septième édition de l'encan d'œuvres au profit du Centre d'art de Kamouraska, dans la champêtre grange du Manoir Taché. Nombreux et nombreuses d'entre vous avez été au rendez-vous et avez assurément contribué au succès de cet événement-bénéfice.

Notre encan à la criée était précédé d'un cocktail dinatoire : c'est l'entreprise Les Matines qui a relevé le défi de servir les convives avant la mise aux enchères des œuvres. Les mises ont par la suite été ouvertes pour les soixante-neuf œuvres du corpus. Des œuvres magnifiques ont su charmer et conquérir les invités présents.

Point marquant de cette 7e édition : nous avons eu le bonheur d'accueillir Monsieur Christian Bégin pour une cinquième année consécutive à l'animation, et Monsieur Bernard Derome à la toute première présidence d'honneur. Quel privilège d'avoir accueilli ces deux hommes généreux, intéressés par l'art et profondément amoureux de la région! Nous souhaitons les remercier

tous deux chaleureusement pour le travail de mains de maîtres qu'ils ont mené avec nous dans les derniers mois. Bien sûr, de chaleureux remerciements aux artistes et aux collectionneurs. Ses sont de mise, eux qui grâce à tous leurs précieux dons ont fait de cette édition un réel succès. Et un énorme merci à Rosaire Michaud, qui nous permet l'accès à un lieu magique.

Cette soirée-bénéfice nous a permis de récolter un grand total de 42 650\$! Puisque nous proposons une redevance de 30% sur le prix de vente des œuvres aux artistes contemporains ayant fait don d'une œuvre, une portion de ce montant a été remise à ces artistes. Pour le reste, les sommes amassées seront réinvesties entièrement dans le développement et la poursuite des activités du Centre d'art. Cette activité-bénéfice nous permet d'envisager pour l'institution un avenir plus stable, qui aura assurément un impact tangible sur la vitalité artistique de la région.

ENCORE UNE FOIS : MERCI. Et à l'année prochaine!

ÉMISSION « COMÉDIE SUR MESURE »

Veuillez noter les heures de diffusion sur la chaîne Z Télé de l'émission «Comédie sur Mesure», enregistrée au Kamouraska en juin dernier. L'humoriste Guillaume Pineault en est la vedette.

Première diffusion : le jeudi 10 octobre 21h30

En rediffusion :

Vendredi 11 octobre à 14h00

Samedi 12 octobre à 10h30

Dimanche 13 octobre à 19h30

Lundi 14 octobre à 1h00 am

Lundi 14 octobre à 7h30

Sachez qu'un lien web sera disponible une fois l'épisode diffusé.

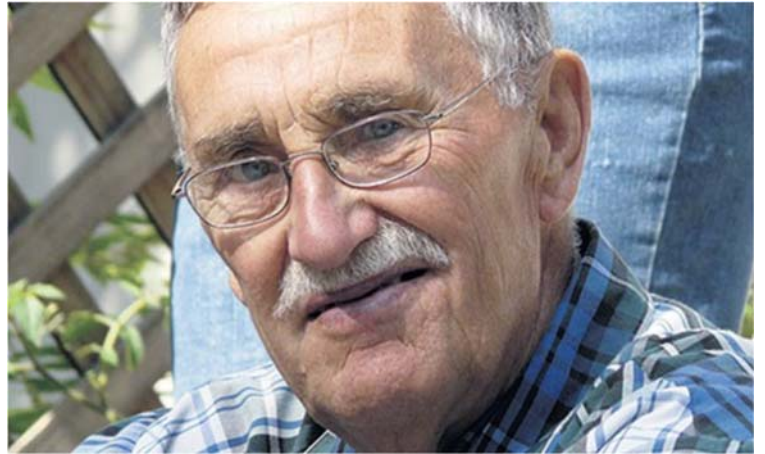
Nous vous invitons fortement à aimer et à surveiller les pages Facebook de Ztélé, de Comédie sur Mesure et de ComediHa! Du matériel inédit y sera disponible. Ne manquez pas ça!



Sociocommunautaire

UN SITE WEB POUR RENDRE HOMMAGE À RAYMOND A. MICHAUD

À la suite du décès de Raymond en février 2019 à l'âge de 94 ans, la famille a voulu lui rendre hommage en créant le site internet raymondmichaud.ca. On y trouve les messages de ses enfants. « Il est de ces gens qui laissent des traces, au-delà du temps, au-delà du vent qui passe », écrit Monique. « Jamais je ne pourrai herser ce que tu as labouré », énonce Marcel. Par le biais des témoignages lus lors des obsèques de Raymond et de son épouse Éveline Dumont, mais aussi de photos, de vidéos et d'extraits d'émissions, on retrace les moments mémorables de leur vie.



Source : Maurice Gagnon, *La terre de chez-nous*

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Lors de son souper d'ouverture, le Club des 50 ans + de Kamouraska soulignait la contribution de la famille de madame Gilberte Deschênes et de monsieur Jean-Luc Drapeau comme famille terrienne .

C'est devant plus de 140 personnes que la famille Drapeau-Deschênes a été honorée par le club. Les six enfants du couple ont des liens avec le monde agricole. De plus, on ne peut passer sous silence le prix que la Ferme Drahoka s'est méritée en se classant deuxième au Canada pour l'indice de performance du troupeau.

Félicitations et bonne continuité



Conseil municipal de Kamouraska



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 août 2019

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf monsieur Hervé Voyer.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-01, ARTICLE 5, EN DATE DU 18 JUILLET 2019

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité accepte le procès-verbal de correction modifiant le règlement d'emprunt 2019-01, article 5, en date du 18 juillet 2019. *(Cette correction étant trop longue pour être reproduite ici, les personnes intéressées peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

TRANSFERT AUX MUNICIPALITÉS D'UNE PARTIE DES REVENUS DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2014-2018

(Cette résolution étant trop longue pour être reproduite ici, les personnes intéressées peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).

MANDAT À MALLETTE, S.E.N.C. - VÉRIFICATION COMPTABLE - REDDITION DE LA TAXE D'ACCISE 2014-2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité mandate la firme de vérificateurs, Mallette S.E.N.C. à procéder à une vérification de la reddition de compte préparée par la municipalité tel qu'exigé par le gouvernement dans le dossier suivant : remboursement de la taxe d'accise 2014-2018.

RÉSOLUTION POUR EMPRUNT TEMPORAIRE (PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité accepte la proposition d'emprunt temporaire de Desjardins, Entreprises- Côte-du-Sud, Caisse du Centre de Kamouraska, et autorise le maire, Gilles A. Michaud et la directrice générale, secrétaire-trésorière,

Mychelle Lévesque, à signer pour et au nom de la municipalité lesdits documents à l'égard de l'emprunt temporaire pour un montant maximum de 3 530 451 \$; montant autorisé par le règlement d'emprunt 2019-01 approuvé en date du 19 juillet 2019 par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Direction générale des finances municipales.

AUTORISATION POUR FORMATION DISPENSÉE PAR L'ADMQ : L'ARRIVÉE EN SCÈNE DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS ET JURISPRUDENCE EN GESTION MUNICIPALE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise madame Mychelle Lévesque et monsieur Benoit Randall à assister à la formation dispensée par l'ADMQ : L'arrivée en scène de l'autorité des marchés publics et jurisprudence en gestion municipale à Rivière-du-Loup le 13 novembre prochain. Coût : 363.32 \$/personne (incluant le dîner et la documentation); **QUE** les frais de déplacement soient remboursés, si applicable.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal de la séance du conseil municipal sur le site internet de la municipalité dans la section « procès-verbaux », ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Début du chantier du projet de mise aux normes de l'eau potable vers le 19 août.

APPROBATION DES COMPTES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 31/07/19 : 68 095.94 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 33 632.37 \$

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR JUILLET : 101 728.31 \$

FONDATION ANDRÉ-CÔTÉ (CONCERT-BÉNÉFICE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité procède à l'achat de deux billets afin d'assister au concert-bénéfice de la Fondation André-Côté qui se tiendra, samedi le 5 octobre prochain à la Cathédrale de La Pocatière. Monsieur Denis Robillard, conseiller municipal, représentera la municipalité. Coût du billet : 30.00 \$ch. X 2 = 60.00 \$.

PROTOCOLE D'ENTENTE « CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES PLAISANCIERS AUX BONNES PRATIQUES DE NAVIGATION EN PRÉSENCE DE BÉLUGAS »

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité accepte de signer le protocole d'entente à titre de gestionnaire du site et s'engage à ses frais pour une période minimale de deux (2) ans (été 2019 et 2020) à : Installer à un endroit stratégique sur son site le panneau afin qu'il soit visible et accessible aux plaisanciers entre le 15 juin et le 1er octobre ; Veiller à l'entretien du panneau et à sa durabilité en assurant une installation adéquate ; Avertir les responsables du ROMM et de la Gestion des espèces en péril du MPO en cas de vandalisme ou de bris accidentels du panneau.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DU BUDGET D'HONORAIRES PROFESSIONNELS DE TÉTRA TECH QI INC. VISANT LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX, PLANS FINAUX, MISE EN ROUTE ET MANUEL D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN VISANT LE PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité accepte le budget d'honoraires professionnels déposé par Tétra Tech QI Inc. visant la surveillance des travaux, plans finaux, mise en route et manuel d'opération et d'entretien visant le projet d'alimentation en eau potable, V/Réf : 35490TT (10BA). Budget d'honoraires proposé : 55 475.00 \$ + taxes applicables

Conseil municipal de Kamouraska



MANDAT A LA FIRME TETRATECH (QUAI TACHE, PARTIE 1 DE LA PHASE III DE LA RESTAURATION DU QUAI TACHÉ)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise Patrimoine maritime de Kamouraska à contacter Tétra Tech QI Inc. afin d'entreprendre les démarches pour obtenir un C.A. du MELCC ainsi que la préparation de plans et devis et les coûts estimés de ce mandat.

COMMANDITE CLUB DES 50 ANS ET + DE KAMOURASKA (SOUPER D'OUVERTURE)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité commandite un vin d'honneur au Club des 50 ans et + de Kamouraska concernant le souper d'ouverture du Club qui se tiendra le 22 septembre prochain.

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE ET DE PULVÉRISATION EN FACE DU CENTRE

COMMUNAUTAIRE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise la directrice générale à déposer une demande de soumissions publiques sur le SÉAO concernant des travaux d'asphaltage et de pulvérisation de l'asphalte face au Centre communautaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Ligne des hautes eaux (ZIS). Vérification auprès de la MRC de Kamouraska.
- Identifier les zones de rencontre (route Lapointe).
- Interrogation sur le projet de rénovation du quai Taché.
- Suivi avec Promotion Kamouraska pour la carte incluse dans le guide touristique.
- Projet « petites bibliothèques ».
- Installation de panneaux 3' x 5' (informations touristiques). (Prévoir installation d'un panneau au début de la route du Cap Taché).

-Problématique de circulation sur les accotements de la route de Kamouraska (pas de stationnement).

-Suggestion : Traverse de piétons à l'intersection de la rue du Quai et l'avenue Morel.

-Signalisation s'est beaucoup améliorée.

-VR (signalisation). Coin de la route de Kamouraska et avenue Morel.

-Odeurs désagréables (Cap Taché & avenue Chassé). À vérifier par le Responsable des Travaux Publics.

-Circulation (deux stationnements à enlever) : Sortie du centre communautaire.

-Réparer les regards d'égout sur le stationnement.

-Développement résidentiel.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2019

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE D'ENGLOBE (LABORATOIRE) VISANT LES VISITES DE CHANTIER OCCASIONNELLES CONCERNANT LE PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, sur la recommandation de l'ingénieur, la municipalité accepte le budget

supplémentaire de la firme de laboratoire Englobe au coût de : 275.00 \$/visite occasionnelle sur le chantier excluant les taxes applicables.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DÉPOSÉE PAR GUILLAUME BOUCHARD, INGÉNIEUR, CONCERNANT L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION ET LE DRAINAGE DU STATIONNEMENT ET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité

accepte l'offre de services (contrat 2019-135) déposée par Guillaume Bouchard, ingénieur, visant l'élaboration des plans et devis pour la réfection du stationnement et du drainage du Centre communautaire de Kamouraska. Coût : 3 970.00 \$ + taxes applicables; QUE la surveillance de chantier se fera au coût horaire de 80.00 \$ l'heure + taxes applicables.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE TRAVAUX SUR LE COURS D'EAU LAPLANTE (PAYABLES PAR LA MUNICIPALITÉ)



Plus de 40 artisans du Bas-Saint-Laurent

76, avenue Morel | GOL 1M0 | 418 308-0646
info@lefilbleu.ca | www.lefilbleu.ca

Fier partenaire
des événements
d'ici

PROMUTUEL
ASSURANCE



PROMUTUEL ASSURANCE-CA

Saint-Pascal * 418 492-2014

La Pocatière * 418 856-4429

Conseil municipal de Kamouraska



IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité Kamouraska informe la coordonnatrice, madame Valérie Labrecque, que les travaux de nettoyage et de réfection d'un fossé seulement (enlever le tuyau seulement et nettoyage) seront défrayés par la municipalité.

RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA PULVÉRISATION DE L'ASPHALTE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité à la suite de l'ouverture des soumissions reçues en date du 4 septembre dernier, la municipalité accepte la soumission de : BML Construction pour un montant de : 68 324.47 \$.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Valérie Dumont, adjointe administrative, soit adopté; **QUE** Valérie Dumont soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile. Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal de la séance du conseil municipal sur

le site internet de la municipalité dans la section « procès-verbaux », ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

-Projet du Centre communautaire

AVIS DE MOTION est présenté par Denis Robillard qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera le règlement 2019-02 modifiant le règlement 2001-03 (RM-330), le règlement 2001-07, art. 26 & 27 et le règlement 2005-06, art.27 ainsi que ses annexes. *(Ce projet de règlement étant trop long pour être reproduit ici, les personnes intéressées peuvent le consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*

RÉSOLUTION DE « FÉLICITATIONS » À LA FERME RÉGIKA (SIMON MICHAUD & MYLÈNE BOURQUE) REMPORANT LE TITRE DE « JEUNES AGRICULTEURS D'ÉLITE DU CANADA »

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité félicite les propriétaires de la Ferme Régika, Simon Michaud et Mylène Bourque, Grand gagnant du concours « Jeunes agriculteurs d'élite du Canada », section Québec, qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe le 27 août dernier ; **QUE** la municipalité est fière que cet exploitant agricole, présent dans la communauté depuis plusieurs années, remporte ce titre de par son implication locale en agriculture, ses investissements et aussi, son rayonnement sur toute la région de Kamouraska, des régions environnantes et sur tout le Québec.

APPROBATION DES COMPTES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 31/08/19 : 38 184.09 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 47 502.61 \$

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR AOÛT : 85 686.70 \$

FONDATION ANDRÉ-CÔTÉ (MEMBERSHIP)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité devienne membre de la Fondation André-Côté. Coût : 20.00\$.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2019-2020 DU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité appuie financièrement le Club de patinage artistique de Saint-Pascal pour la poursuite de leurs activités. Montant versé : 50.00\$

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'UNITÉ DOMRÉMY DE VILLE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité appuie financièrement l'Unité Domrémy de Ville Saint-Pascal pour un billet de 20.00 \$.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES VILLES POUR LA VIE – VILLES CONTRE LA PEINE DE MORT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité soit opposée au recours à la peine de mort en



Membre affilié



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0 Tél. : 418 492-1234 Téléc. : 418 492-6221 Courriel : bsr@famiprix.com
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	
Samedi	9 h à 17 h	
Dimanche	10 h à 13 h	



Ramonage de cheminées

Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100

ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Conseil municipal de Kamouraska



tout temps et pour quelque motif que ce soit.

ACCEPTATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 1 (ALLEN) – MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité accepte le premier décompte progressif no. 1 de Allen au montant de : 104 467.68 \$ dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable.

SUBVENTION PROVENANT DU MTQ POUR ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

IL A ÉTÉ UNANIMEMENT RÉSOLU ET ADOPTÉ que la municipalité de Kamouraska informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Entretien des plates-bandes extérieures : laisse à désirer;
- Programme des ateliers Mon choix – adhésion de la municipalité;
- Précision au sujet des stationnements sur les chemins publics;
- Question au sujet de l'utilisation des sommes importantes sur le stationnement du centre communautaire et de la nécessité d'effectuer ces travaux. Explication des sommes disponibles par la TECQ;
- Intervention au sujet de la dégradation rapide du quai Taché; Explications de M. le maire sur les projets de la municipalité en stabilisation du quai. Valider la responsabilité de la municipalité si le quai s'effondre;
- Quête d'informations au sujet des zones d'intervention spéciales pour les zones inondables;
- Question concernant la coupe abusive des arbres au Cap Taché;
- Signalisation sur la route du Cap Taché «

Attention à nos enfants »;

- Faisabilité du prolongement de l'aqueduc dans le rang des Côtes;
- Demande d'accès à l'information au sujet du document d'autorisation de raccordement à la conduite au réseau d'aqueduc pour les terrains de M. Daniel Dionne;
- « Dysfonctionnalité » des clapets de l'aboteau du parc du marais du Petit-Aboteau;
- Question sur la possibilité de prolonger le réseau d'égouts vers l'ouest de l'avenue Morel;
- Question sur la possibilité d'augmenter la pression dans le réseau d'aqueduc afin que l'ouest du village puisse avoir une pression plus forte;
- Mentionner au Ministère des transports que les panneaux de la traverse piétonnière ne sont pas installés.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sociocommunautaire

Logement à louer



Logement à louer à l'Office d'Habitation du Kamouraska Est dans la municipalité de Kamouraska.

Pour être admissibles au programme HLM, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 21 000\$ maximum pour l'année 2018 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans.

Pour plus d'informations, contactez le 418-492-2877 et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.

Dominique Bard, directrice générale

607, Avenue Martin, Saint-Pascal, G0L 3Y0

Téléphone: 418-492-2877

Courriel: direction@ohkamest.com

Sociocommunautaire



Écocentres
MRC de Kamouraska

L'éco-bulletin

Fermeture hivernale des écocentres le 2 novembre à 16 h

**** 12 h pour Saint-Alexandre-de-Kamouraska ****

La Pocatière	Saint-Pascal	Saint-Alexandre-de-Kamouraska
410, 14 ^e rue Bérubé, G0R 1Z0	236, avenue du Parc, G0L 3Y0	619, Route 289, G0L 2G0
Mardi, jeudi, samedi : 8 h à 16 h	Mercredi, vendredi, samedi : 8 h à 16 h	Jeudi 8 h à 16 h (du 5 sept. au 2 nov.) Samedi 8 h à 12 h (1 ^{er} et 3 ^e du mois)

NOUVEAUTÉ 2019 :

**Prolongation de l'écocentre de Saint-Pascal
les vendredis et samedis
8, 9, 15 et 16 novembre de 8 h à 16 h**
**** Sauf en cas de tempête de neige ****

Matières acceptées sans frais

Aidez-nous à valoriser nos matières recyclées en triant vos matériaux à l'avance selon les catégories suivantes :



Des frais s'appliquent pour les déchets ultimes

Matelas et meubles rembourrés, matériaux isolants, plastique rigide (vinyle, PVC, etc.), toile, etc.

**Nous acceptons des agrégats comme
le béton, l'asphalte, la brique, etc.**

Pour toute information :
418 856-2628, poste 0
www.co-eco.org



**Lorsque vous ne savez pas
vers qui vous tourner...
parce qu'une personne
boit trop...**

Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.
Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.
888 4AL-ANON • al-anon.org

L'alcoolisme affecte non seulement l'alcoolique, mais aussi tout le monde autour d'elle. Al-Anon est un programme de soutien mutuel pour toute personne préoccupée par la consommation d'alcool d'une autre personne.

Réunions hebdomadaires : tous les lundis soirs, 20h., salle Ernest Ouellet du Centre communautaire, à St-Pascal.

Réunions mensuelles, chaque 2e jeudi du mois, 10h. am, au même endroit.

Site web : www.al-anon.alateen.org Tél. : 1-844-725-2666

Service intermunicipal de sécurité incendie

JOURNÉE «PORTES OUVERTES»

Dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies 2019, le Service intermunicipal de sécurité incendie de Ville Saint-Pascal invite la population du Kamouraska à une journée «Portes ouvertes» à la caserne des pompiers de Saint-Pascal, le samedi 12 octobre dès 13 h.

Sur place, les pompiers feront découvrir aux visiteurs les équipements d'intervention en incendie, de désincarcération et de protection individuelle. Les citoyens pourront monter à bord des véhicules

et essayer un habit de combat des pompiers. Même les enfants pourront essayer un modèle d'habit de combat sur mesure.

En nouveauté, les membres locaux de l'équipe régionale des Services d'urgence en milieu isolé (SUMI) présenteront leur matériel d'intervention spécialisé. La Croix-Rouge canadienne sera présente pour animer un kiosque sur les services qu'elle offre aux sinistrés lors d'incendie ou de sinistre.

Les gens désirant essayer d'éteindre un début d'incendie de cuisinière pourront participer à un atelier sur la manipulation sécuritaire d'un extincteur portatif. Il sera enseigné comment intervenir rapidement et adéquatement lors de cette situation.

Pour l'occasion, du matériel de protection incendie résidentiel sera remis au hasard parmi tous les participants adultes en plus des prix de présence pour les jeunes. C'est une invitation pour toute la famille!



Votre gouvernement

Québec

Samedi 12 octobre 2019 13 h à 16 h



RIVIÈRE DU LOUP

Claude Paradis



Venez me rencontrer, il me fera plaisir de vous conseiller

T. 418 862-3222

C. 418 867.0863

OCTOBRE 2019**Calendrier des collectes**

11-25 octobre	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
8-22 octobre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
1-15-29 octobre	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1

Calendrier des activités et dates importantes

7 octobre 20h	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
10 octobre 21h30	Diffusion Guillaume Pineault—Z télé		
14 octobre	Fête de l'Action de grâce	Bon congé!	
15 octobre	Dîner du Club des 50 ans et plus	Centre communautaire	418 863-3770
19 octobre 18h	Souper spectacle bénéfique pour le Musée	Centre communautaire	418 492-9783
21 octobre	Élections fédérales	Centre communautaire	
21 octobre	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 3
31 octobre	Joyeuse Halloween! Fête du Comité famille	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3

NOVEMBRE 2019**Calendrier des collectes**

8-22 novembre	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
5-19 novembre	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
19 novembre	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
1er novembre	Collecte des feuilles		418 492-6523 poste 1

Calendrier des activités et dates importantes

9 novembre, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
18 novembre	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 3
19 novembre	Dîner du Club des 50 ans et plus	Centre communautaire	418 863-3770

Quai des Bulles
Savonnerie artisanale

KAMOURASKA
ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand

Jusqu'à l'Action de Grâce:
du jeudi au dimanche
ouvert le lundi de l'Action de Grâce
De l'Action de Grâce au
dernier dimanche d'octobre :
du vendredi au dimanche
Fermé de novembre à avril.

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE
La Fée Gourmande
KAMOURASKA

OUVERT À L'ANNÉE

CHOCOLATERIE BAR LAITIER

La Fée Gourmande
65, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Crêpes et desserts
Chocolat chaud maison

Crème glacée molle
Sorbets et gelato maison
Trempages maison
Poutine glacée de Kamouraska

POISSONNERIE
Lauzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec
www.poissonnerielauzier.com